

## AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 6 juillet 2020, à 19 heures 30, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure

### Nature et effets :

- La demande vise à permettre l'agrandissement du bâtiment principal de 2 614 m<sup>2</sup>. Le règlement de zonage 356-2011 stipule à la grille des usages et des normes de la zone A-319 que le pourcentage d'occupation maximal du terrain est de 30% (6 750 m<sup>2</sup>). Le bâtiment existant et l'agrandissement projeté auront une superficie totale de 6992 m<sup>2</sup>.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 242 m<sup>2</sup>.

### Identification du site concerné :

- 235, chemin St-Robert à Saint-Robert, lot 4 667 327 du cadastre officiel.

QUE dû à la situation découlant de la COVID-19 et l'interdiction de rassemblement et que conformément à l'arrêté n°2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 de substituer la tenue d'une assemblée de consultation publique par un appel de commentaires écrits.

QUE toute personne désirant commenter ce projet de règlement pourra le faire par écrit pendant une période de 15 jours qui **débutera le 16 juin 2020 et se terminera le 30 juin 2020.**

QUE ces commentaires écrits devront être transmis soit par courrier ou par courriel de la façon suivante :

Mme Nathalie Lussier, directrice générale/secrétaire-trésorière  
Commentaires écrits – dérogation mineure #82-2020  
Municipalité de Saint-Robert  
666 chemin de Saint-Robert (Québec) J0G 1S0  
ou à [direction@saintrobert.qc.ca](mailto:direction@saintrobert.qc.ca)

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 15 juin 2020



Nathalie Lussier,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Robert, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés ainsi que sur le site web, le 15 juin 2020 entre 9 h 00 et 16 h 00.

Donné à Saint-Robert, ce 15 juin 2020



---

Nathalie Lussier,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière